

EN *Melampyrum nemorosum* L. aggr. – Mélampyre des bois – *Scrophulariaceae*

dans le cas de la petite espèce *Melampyrum vaudense* (RONN.) V. SOÓ



Description (petite espèce *M. vaudense*; cf. plus loin) Plante de 15-50 cm. Tige en général ramifiée, quadrangulaire, à poils courts sur deux faces opposées. Feuilles lancéolées à ovales, les inférieures entières, les supérieures dentées à la base, se transformant progressivement dans l'inflorescence en bractées violettes, longuement dentées, triangulaires (de plus en plus larges). Inflorescence terminale, lâche, ± unilatérale. Calice tomenteux (poils pluricellulaires), à lobes plus courts que le tube de la corolle. Poils du haut du calice dressés. Corolle jaune, de 16-20 mm à gorge ± ouverte. Fruit de 6-9 mm, glabre. Floraison 6-9. Chromosomes $2n = 18$. Espèces semblables: divers taxons de l'agrégat *Melampyrum nemorosum*, dont la détermination exige une clé spécialisée.

Le genre *Melampyrum* est morphologiquement très variable, l'introgression est possible. On distingue dans l'agrégat *M. nemorosum* de nombreuses petites espèces. Nous suivons ici la systématique de D. HARTL (in HEGI et al. 1974) qui s'appuie sur R. V. SOÓ (1927): toutes les petites espèces étroitement apparentées sont rassemblées en un seul groupe en Europe, l'agrégat *M. nemorosum* L. aggr. Ce sont en Europe centrale et orientale sans les Balkans: *M. nemorosum* L. s.str., *M. polonicum* (BEAUV.) V. SOÓ, *M. catalaunicum* FREYN, *M. vaudense* (RONN.) V. SOÓ, *M. velebiticum* BORBÁS, *M. italicum* V. SOÓ, *M. subalpinum* KERNER et *M. bohemicum* KERNER. D'autres auteurs distinguent différents agrégats. Ainsi TUTIN et al. (1981) et MEUSEL et al. (1978-1992) en distinguent quatre (sans compter les taxons des Balkans): *M. nemorosum*, *M. velebiticum* (qui comprend *M. vaudense*), *M. bohemicum* et *M. subalpinum*. Selon tous ces auteurs il n'existerait en Suisse que *M. vaudense*. HESS et al. (1972) ne distinguent dans leur édition (Suisse et régions limitrophes) que *M. nemorosum* et *M. velebiticum*, mais contrairement aux autres auteurs ils admettent que les deux taxons existent en Suisse: le premier à Bienne, le second à Vevey; *M. vaudense* est traité comme un intermédiaire entre les deux. Nous adoptons néanmoins le point de vue de D. HARTL et n'admettons pour la Suisse qu'un *M. vaudense* (RONN.) V. SOÓ rattaché à l'espèce collective *M. nemorosum* L.: une recherche taxonomique originale n'était évidemment pas possible dans le cadre de ce travail.

Ecologie et sociologie

Le mélampyre des bois croît sur des sols limoneux ou argileux, frais à modérément secs, riches en nutriments, légèrement humifères et peu acides. Il forme des colonies en forêt de feuillus (également ripisilves) dans des microbiotopes à long ensoleillement, comme les lisières, les bords de chemins ou les clairières. Près de Bienne, il occupe des chênaies buissonnantes claires à sol superficiel et des ourlets sur calcaire. Sur les poudingues près de Vevey, il se trouve dans des haies, des lisières et des talus de routes.

En Suisse, l'espèce est collinéenne à montagnarde et monte jusqu'à 760 m d'altitude. *Melampyrum nemorosum* passe pour une caractéristique du *Carpinion* ISSL. 31 em. OBERD. 53, mais se rencontre également souvent dans les *Origanetalia vulgaris* TH. MÜLL. 61 et, en Allemagne, elle est caractéristique du *Stachy-Melampyretum nemorosi* PASS. 67. Plus rarement, ou seulement localement, elle apparaît dans le *Fagion sylvaticae* PAWL. 28, le *Quercion pubescentis-petraea* BR.-BL. 32 et les *Prunetalia* TX. 52.

Milieu naturel: 5.1.2 (5.1.1 / 6.3.3)

Valeurs indicatrices: F3R3N3H4D5L3T4K4.

Particularités de l'espèce

Le mélampyre des bois est un thérophyte hémiparasite de différentes essences [p. ex. *Picea abies* (L.) H. KARST, *Corylus avellana* L. et divers *Salix*]. Il ne lèse pas ses hôtes de manière significative. Bien que l'aucubine qu'il contient soit purgatif pour les mammifères, il est régulièrement brouté. La consommation de grandes quantités de graines peut être mortelle. Il est pollinisé par des bourdons à longue trompe, mais peut également s'autoféconder. La dissémination ne s'effectue que par les graines, qui sont transportées par des fourmis (appâtées par un appendice protéagineux).

La culture est possible mais non sans problèmes.

Distribution générale et menaces

L'agrégat du mélampyre des bois est un élément eurosibérien. Il est représenté par *M. nemorosum* s. str. et *M. polonicum* dans toute l'Europe de l'Est et en Russie jusqu'en Sibérie. La limite occidentale de son aire passe par le centre de l'Allemagne et l'est de l'Autriche, la limite nord par le Danemark, le sud de la Fennoscandie et les pays baltes, et la limite sud touche la Roumanie et l'ex-Yougoslavie. Différentes autres petites espèces très apparentées ont des petites aires isolées plus au sud-ouest: Pyrénées (E), Massif Central, Savoie, Jura (F), Alpes occidentales, Alpes maritimes et Alpes du

Sud (F, I), centre de l'Italie et Calabre (I) [voir plus haut, D. HARTL (in HEGI et al. 1974)]. L'espèce type *M. nemorosum* L. s. str. s'étend depuis l'Europe de l'Est jusqu'au Jura franconien et à la région de Munich (D). Il n'y a donc aucun chevauchement avec *M. vaudense*.

Stations les plus proches [de la petite espèce en cause chez nous: *M. vaudense* (RONN.) V. SOÓ]: Isère (p.ex. Chartreuse), Haute-Savoie (Passy-Servoz, Alpes d'Annecy, Vuache, Montagne des Princes, Cranves-Sales, Vétraz-Monthoux, Poisy, etc.), Ain (p.ex. entre Seyssel et Culoz au pied du Grand Colombier), Doubs et Vosges (F). (Les stations françaises de HESS et al. pour *M. nemorosum* et *M. velebiticum* ont été attribuées à *M. vaudense* pour simplifier, tandis que les stations italiennes relèvent d'une autre petite espèce).

Menaces: L'agrégat a régressé dans quelques secteurs de l'aire européenne, mais il n'est pas encore menacé.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (VD).

Distribution et menaces en Suisse

M. vaudense est connu au nord de Vevey dans le canton de Vaud (une quinzaine de stations actuelles dans les communes de Jongny, Chardonne et Corsier) et non loin dans le canton de Fribourg entre Attalens et Palézieux (autrefois), à Vaumarcus (autrefois) (NE), le long du Lac de Bienne (La Neuveville, Tavannes; autrefois) et de Bienne (BE, actuel). Les indications de WELTEN & SUTTER 1982 pour les secteurs 411 (Klettgau), 104 (La Dôle) et 101 (St. Cergue) se sont avérées fausses (erreurs de report ou de détermination). Les indications pour le Tessin sont douteuses.

Menaces: L'extension de pâturages, la dynamique naturelle et l'entretien des routes ont fait reculer l'espèce au point qu'elle est fortement menacée.

Evolution des populations: recul moyen.

Responsabilité

Puisque la taxonomie de l'agrégat est encore largement inachevée, toutes les populations des petites espèces et même des taxons locaux devraient être conservées au niveau international: la responsabilité de la Suisse pour *M. vaudense* est forte.

✎ Christoph Käsermann

Menaces

- extension des pâturages jusqu'à la forêt, absence d'ourlet
- fauche trop basse et trop précoce des bords de chemins et talus de routes (par ex. faucheuse à moteur)
- plantations (de résineux), intensification de l'exploitation forestière
- dynamique naturelle, embroussaillage, ombrage
- essartage ou altération des haies
- constructions, travaux de génie civil
- dépôts, y compris de déchets végétaux
- populations restreintes et isolées

Mesures

- ne pas fixer les clôtures directement aux arbres de lisière; définir des marges de lisière à exploitation extensive, sans herbicides ni engrais; contrats d'exploitation
- faucher prudemment, assez haut et tardivement, dans les stations
- favoriser des forêts claires, ouvertes; exploitation extensive adaptée
- débroussailler régulièrement; éclaircir au besoin
- conserver les haies
- épargner les dernières stations
- ne pas déposer de déchets dans les haies
- protéger (plan de zones); contrôles réguliers; carrés permanents; essayer des réintroductions (par semis); garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

- HEGI, G. (ed.) (1906-1999): *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*. 7 vols. 1. ed. 1906-1931, 2. ed. 1936-1979, 3. ed. 1966-1999. Parey, München.
- HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
- MEUSEL, H. & AL. (1978-1992): *Vergleichende Chorologie der zentralen europäischen lora*. Vols 1-3, je Karten- und Textband. G. Fischer Verlag, Jena/Stuttgart.
- MINGARD, P. (1989): A propos du *Melampyrum nemorosum* L. dans le canton de Vaud. *Bull. Cercle Vaud. Bot.* 19: 58-59.

SOÓ, R. v. (1928): Systematische Monographie der Gattung *Melampyrum*. III (Mit 3 Tafeln). *Feddes Repert.* XXIV: 127-193.

TUTIN T.G. & AL. (1964-1980): *Flora Europaea*. 5 vol, 1st ed., Cambridge University Press.

Projets et contacts

RENÉ BAUMANN, 1802 Corseaux.

EN *Melampyrum nemorosum* L. aggr. – Mélémpyre des bois – *Scrophulariaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EN	EN				EX

F	D	FL	A	I
	-r		-r	

Monde	CH
	EN/E

